

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 37 (1949)

Heft: 771

Artikel: Pacifisme et dévaluation...

Autor: Z.M.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-266963>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Mouvement Féministe

Parait le premier samedi de chaque mois

Compte de Chèques postaux I. 943

FONDATRICE DU JOURNAL

Emilie GOURL

RÉDACTION

Mme WIBLÉ-GAILLARD, 10, rue des Granges

ADMINISTRATION ET ANNONCES

Mme Renée BERGUER, 138, route de Chêne

Organe officiel
des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS

SUISSE 1 an Fr. 6.— (ab. min.)

Abonnement de soutien 8.—

Le numéro 0.25

Les abonnements partent de n'importe quelle date

C'est une folie de
vouloir être sage
tout seul.

LA ROCHEFOUCAULD.

A nos abonnés

Le bulletin vert traditionnel est encarté dans le présent numéro, il vous invite à verser au compte de chèques postaux : No I. 943 le montant de l'abonnement pour l'année 1950.

Une fois de plus, nous recommandons le versement rapide de l'abonnement afin d'éviter du travail supplémentaire à notre administratrice et des frais à notre caisse.

Nous espérons que tous et toutes voudront bien nous rester fidèles, notre action étant toujours plus nécessaire lorsque l'abondance du travail diminue et que les femmes qui gagnent leur vie ont besoin de notre appui. Merci d'avance.

Nous rappelons que les abonnés au « MOUVEMENT FÉMINISTE » reçoivent « FEMMES SUISSES » d'office sans aucun versement spécial.

Votation fédérale sur le statut des fonctionnaires

La révision partielle du Statut des Fonctionnaires sur laquelle les électeurs auront à se prononcer le 11 décembre, n'introduit aucun changement de principe par rapport à la loi de 1927. Il s'agit essentiellement de donner une forme légale à l'adaptation des traitements au coût actuel de la vie. Ce qui était versé aux fonctionnaires sous forme d'allocations de renchérissement depuis des années, doit être dorénavant incorporé dans une échelle fixe de traitements. A cette occasion, la 26me classe, celle des traitements inférieurs, serait supprimée, et les 25 classes restantes s'appliqueront uniformément à toutes les sections de l'administration fédérale : CFF, PTT, administration centrale, etc.

Dans sa forme première, le projet de révision tenait compte de la compensation totale du renchérissement. Au cours de la discussion toutefois, il fut décidé de stabiliser les traitements et salaires non pas au niveau actuel de l'indice des prix, mais à 90% seulement, afin de laisser un champ pour un recul automatique, sans nouvelle révision de la loi, le jour où l'indice des prix aurait baissé de 10% au moins. Les rémunérations actuelles des fonctionnaires ne devraient nullement souffrir de cette solution ; elles seraient de nouveau composées d'un salaire de base fixe — sensiblement plus élevé qu'actuellement — et augmentées d'une allocation de renchérissement correspondante. Quoiqu'une forte opposition se soit manifestée au début contre cette « échelle mobile » des traitements, les chefs syndicaux se déclarèrent finalement d'accord et les fonctionnaires eux-mêmes reconcoururent qu'une plus grande souplesse de la loi pourrait cas échéant avoir son utilité, au cas où, à l'encontre des prévisions, les prix devaient remonter au lieu de baisser ! En plus du traitement proprement dit, la loi prévoit, comme par le passé, des augmentations de résidence, des allocations de mariage et d'enfants.

En qualité de contribuables et de citoyennes, toutes les femmes suisses, et en

SOLITUDE DE LA SUISSE

Plus de 150 participantes avaient répondu à l'imitation de l'Alliance de Sociétés féminines suisses, le 26 novembre, à Biel.

La présidente, Mme Haemmerli-Schindler souhaite la bienvenue à toutes et esquisse brièvement l'activité de l'Alliance depuis sa réorganisation en février dernier, puis elle donna la parole à M. le ministre Walter Stucki qui avait bien voulu apporter, à ce public féminin, les réflexions personnelles que lui suggéraient son expérience et sa compétence sur *La Suisse et la situation mondiale actuelle*.

Autrefois, la Suisse neutre, s'appuyait, en cas de crise européenne, tour à tour sur celui de ses voisins qui pouvait le mieux respecter son indépendance. Aujourd'hui, le monde est divisé en deux blocs et en toute occasion, nos délégués doivent négocier longuement, difficilement, pour ne se laisser absorber ni par l'un, ni par l'autre. C'est pour cette raison que la Suisse ne put accepter de devenir membre de l'ONU, puisque, sur le plan politique, cette organisation est divisée en deux camps entre lesquels la Suisse aurait dû choisir.

Sur le plan économique, cependant, la Suisse a essayé de collaborer, mais notre situation est si particulière que, à la Conférence du commerce et de l'emploi à la Havane, où M. Stucki présidait notre délégation, les experts étrangers eux-mêmes ont dû reconnaître que les principes établis pour la majorité des autres Etats ne pouvaient s'adapter au nôtre. Il n'est pas sûr, d'ailleurs, que ces principes soient valables pour qui que ce soit, puisque personne n'a encore ratifié la convention élaborée là-bas.

S'il faut renoncer à l'organisation mondiale, pouvons-nous nous intégrer à une fédération européenne ? — Là aussi, l'ex-

périence risque d'être décevante : voyez les déclarations flamboyantes de Strasbourg suivies de l'abrupte dévaluation de la livre. La Suisse, d'autre part, est en Europe le pays le plus avancé en ce qui concerne la liberté du commerce et les faibles tarifs douaniers, principes fédéralistes par excellence.

Quant à notre appui militaire, il est plus efficace, au dire de généraux experts comme le Maréchal Montgomery, lorsque nous gardons fidèlement les frontières de notre Etat neutre contre toute attaque éventuelle. Nous formons un bloc protecteur, ainsi que l'a prouvé l'expérience des guerres précédentes.

En fait, et malgré la maxime de La Roche Foucauld, reprisée à notre endroit par André Siegfried, nous devrons essayer d'être sages tout seuls ; les autres pays du monde, gravement atteints par les événements contemporains, étant obligés de se soigner au moyen de remèdes qui nous feraien, à nous, plus de mal que de bien, même si nous voulions les prendre par amitié et désir de solidarité.

Cet exposé magistral a profondément frappé l'auditoire. Comme il ne fut suivi d'aucune discussion, me sera-t-il permis d'ajouter ici, une ou deux observations ? Nous sommes absolument d'accord avec les conclusions du conférencier mais non pour les raisons, ayant tout économiques et financières qu'il nous a données.

Une Genevoise — et toute ressortissante d'autres cantons faibles ou vulnérables en dirait autant — se souvient que, dans l'histoire de sa petite république, les patriotes dont elle s'honneuront toujours sacrifiés les avantages économiques les plus évidents à la sauvegarde de ce bien suprême : la liberté politique, spirituelle, religieuse. Donc, s'il

s'agit de collaborer à l'ONU ou à une fédération européenne, les difficultés matérielles ou économiques ne devraient pas nous arrêter. En revanche, nous savons très bien aussi, que notre neutralité est commandée par le respect des tendances diverses de nos divers confédérés ; si notre pays n'était plus neutre, il se disloquerait, ses fils et ses filles tirant à droite ou à gauche, au nord ou au sud, selon leurs convictions ; cette raison primordiale et suffisante, justifie le maintien de notre neutralité. Mais sur les points où l'activité des Nations Unies ou des Fédéralistes européens est en accord avec nos principes et notre idéal de tolérance mutuelle, nous devons collaborer de tout notre pouvoir, quand ce ne serait que pour apprendre à connaître les difficultés que rencontrent ailleurs les humains de bonne volonté. C'est ainsi que se fera notre éducation d'habitants du monde. M. Stucki trouvait insignifiante l'action que nous pouvons avoir dans l'UNESCO, la FAO, l'Organisation mondiale de la santé, etc. Mais on voit ici la différence entre la mentalité masculine ou féminine. Ce sont au contraire des domaines que les femmes jugent très importants : l'éducation, la culture, la santé, la production alimentaire... Notre sort, notre avenir dépendent de la solution de ces problèmes, nous tenons à collaborer avec tous, lorsqu'il s'agit de ces questions vitales, et nous avons l'espoir que cet effort n'est inutile ni pour les autres, ni pour nous.

La journée fut une parfaite réussite, nous parlerons dans le prochain numéro, des conférences sur le problème des prix, afin de donner à nos lectrices un aperçu un peu détaillé des exposés et des très intéressants débats qui ont suivi.

A. W. G.

Pacifisme et dévaluation...

Si l'on en juge par les nombreux congrès réunis depuis la guerre sous le signe de la collaboration internationale et par les communiqués que les organisateurs adressent à la presse, la cause de la paix paraît ardemment défendue. Malheureusement, un examen plus serré de la situation aboutit à une conclusion moins optimiste.

Les représentants de certains groupements pacifistes aiment à déclarer qu'ils parlent au nom de milliers, si ce n'est de millions d'adhérents. Sont-ils en droit de le faire ? Oui et non ! Oui, parce que si l'on fait la somme des membres de leurs groupements respectifs, l'on arrive à des totaux importants ; non, parce que si l'on recense ceux qui, au sein de ces mouvements, appartiennent à l'effort pour la paix une contribution active et éclairée, l'on serait obligé de constater qu'ils sont encore peu nombreux.

Les masses, dans tous les pays, souhaitent la paix : il est oiseux de le répéter. Il est donc vrai que les pacifistes sont les interprètes du sentiment des foules, mais ont-ils raison de parler comme des généraux certains de compter sur des effectifs considérables ? On peut en douter. L'histoire n'offre pas d'exemple de bataille gagnée par des généraux sans troupes. Or, il ne faut pas s'y tromper, ceux qui travaillent à l'établissement de la paix auront encore à livrer des batailles, beaucoup de batailles.

La lutte pour la paix peut prendre des aspects très divers : deux d'entre eux peuvent être cités ici à titre d'exemples en raison du caractère d'actualité qu'ils ont chez nous, l'objection de conscience et l'exportation des armes.

Il n'y a en Suisse qu'un petit nombre d'objets de conscience ; néanmoins, parce que leur cause est liée à une importante question

de principe, tous les groupements pacifistes du pays se sont prononcés en faveur d'un Service civil pour les objecteurs sincères. Le Conseil fédéral n'en a pas moins décidé à nouveau cet été qu'il n'instituerait pas ce service alternatif. Les arguments exposés dans le « Message » officiel ne sont nullement convaincants ; ils semblent ne tenir aucun compte de l'évolution des idées à la suite de deux guerres mondiales ; de l'aspiration des peuples vers un nouvel ordre international ; de l'effort courageux de ceux qui cherchent par leur exemple à en hâter l'accomplissement.

Il est humiliant de penser que la Suisse, bien loin d'être à l'avant-garde dans ce domaine comme elle se devrait de l'être, est en retard sur la Hollande, les pays scandinaves et même sur les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et plusieurs membres du Commonwealth qui connaissent pourtant maintenant aussi bien que nous, les exigences de la défense nationale !

Tout cela est fort décevant. Mais à qui la faute ? A nous autres pacifistes sans doute qui ne savons pas faire pour cette cause assez de sacrifices. Combien ont pris la peine d'apporter ne fût-ce qu'une modeste participation financière à la campagne en faveur du Service civil ? De discuter la question avec



ASSURANCE POUR LA VIEILLESSE
DE LA MAISON DE RETRAITE DU PETIT-SACOME

RENTES VIAGÈRES
GARANTIES PAR L'ÉTAT

RENNSEIGNEMENTS
MOLARD, 11

GENÈVE



leurs amis ? De déclarer leurs convictions à cet égard ? Tant que nous n'auront pas fait cet effort, et amené un nombre suffisant de gens à le faire avec nous, nos autorités pourront prétendre que la réforme en question est réclamée seulement par une fraction négligeable de l'opinion publique.

La question de l'exportation des armes vient aussi d'être résolue d'une manière qui ne satisfait nullement les consciences pacifistes. Un arrêté du Conseil fédéral expliquait que « les armements militaires peuvent tout aussi bien contribuer à empêcher une guerre qu'à la déclencher. Il n'est pas immoral en soi que Suisse fournit du matériel à d'autres Etats en s'entourant des précautions voulues ». Veut-on nous faire croire que les armes en question sont mises au service d'une force de police internationale et désintéressée ? Ce serait vraiment se moquer ! On a le sentiment que nos autorités masquent derrière ces explications embarrassées le trouble qu'elles ressentent elles-mêmes à l'égard d'un trafic qui ne fait pas honneur au pays de la Croix-Rouge. Beaucoup l'avoient et il paraît qu'au sein même du gouvernement les opinions sont divisées. On peut s'en réjouir, car l'action des pacifistes peut être décisive. Là encore, elle doit être individuelle et multiple ; les déclarations collectives et générales ne suffisent pas.

A l'heure où la dévaluation est à la mode, il vaut la peine, pour les pacifistes clairvoyants, d'observer, et au besoin de dénoncer, la tendance à l'inflation manifeste chez certains d'entre eux afin que les mots employés, les chiffres cités correspondent mieux aux réalités. En le faisant, ils ne desserviront pas leur cause, bien au contraire, ils lui vaudront plus de respect.

Du reste, ceux qui ne se paient pas de mots ont déjà fait leur choix : aux mouvements vastes et superficiels, inspirés même bien souvent par un idéal qui n'est pas celui de la paix véritable, ils préfèrent des groupements moins bruyants, qui ne cachent pas leur pauvreté financière et même numérique, mais inspirés par des principes éprouvés et qui possèdent une expérience de valeur. Souhaiter et proclamer la paix est chose facile ; avancer sur la route qui y mène, l'est beaucoup moins. A ceux qui s'engagent sur cette route, l'on peut prédré de séries difficultés, mais aussi la certitude de marcher dans la bonne direction, certitude qui apporte avec elles les forces nécessaires pour aller de l'avant.

Si certains pacifistes font de la surenchère, beaucoup, au contraire, n'ont pas suffisamment conscience de la force qu'ils représentent. Ils ne devraient pourtant pas oublier que sous tous les régimes totalitaires ceux qui s'opposent aux méthodes de violence sont surveillés, inquiétés d'abord, puis persécutés, emprisonnés et combien souvent même « liquidés » (discrètement, pour ne pas en faire des martyrs). Par l'acharnement qu'ils mettent à s'en débarrasser, leurs adversaires montrent toute l'importance qu'ils attachent à leur action. Et même dans notre paisible démocratie, il est assez piquant de constater l'émoi que cause une poignée d'objecteurs... Il importe que ceux qui ont à cœur la paix véritable — et non pas certaines idéologies parfois camouflées sous ce nom — prennent toujours mieux conscience de leur influence et apprennent à l'utiliser avec discernement, avec courage et avec persévérance.

Z. M.

Ne perdez pas votre temps et confiez vos circulaires à DACTYLE-OFFICE
qui vous les livrera promptement et proprement.
ODETTE PERNET - St-Paul 14, LAUSANNE - Tel. 4.01.25

Publications reçues

Testament Nazi. Mémoires d'Alfred Rosenberg, avec commentaires critiques par Serge Lang et Ernst von Schenck. Traduction de Raoul Ergmann. Edition des Trois Collines, Paris - Genève.

La publication de ce texte : le testament politique de Rosenberg, doit avoir pour effet, selon l'intention de MM. Lang et von Schenck, d'éveiller chez les lecteurs, l'horreur d'un régime qui a conduit un peuple au pire abaissement, dans une aberration orgueilleuse et une cruauté qu'il s'est efforcé de légitimer ensuite par les plus impudiques sophismes. C'est dans sa prison de Nuremberg, ayant son exécution, que Rosenberg a écrit cette apologie du National-socialisme, de lui-même et de ses conceptions. Ce Balte à tempérament d'artiste, d'ailleurs dénué de faculté créatrice, a été l'idéologue, le « romantique » du régime nazi, ce qui ne l'a pas empêché de concevoir toute l'horrible théorie antisémite et raciale qu'il eut l'occasion d'ap-

TERRE PROMISE

Ces derniers jours, les auditrices romandes ont eu l'occasion d'entendre bien des informations intéressantes sur l'activité que l'on déploie dans le nouvel Etat d'Israël. D'une part, le 11 novembre à Vevey, Mme Georgine Gerhard parlait de son récent voyage en Palestine 1949, où elle s'est rendue comme déléguée du Comité suisse d'Aide aux enfants réfugiés et d'autre part, sous le titre Israël, terre ancienne, femme nouvelle, Mme Erlich avocat à la Cour, à Paris, a parlé à Fribourg, à La Chaux-de-Fonds (sous les auspices de la Wiso et du Lyceum), à Genève (sous les aus-

pices de la Wiso et de l'Association genevoise pour le suffrage féminin, tandis que le Lyceum offrait ses salons pour la réception).

Nous publions ici un compte-rendu de la conférence de Mme Gerhard, qui nous est envoyé de Vevey, et nous parlerons de la conférence de Mme Erlich en complétant ce que dit Mme Gerhard, afin d'éviter les réductions. Les mêmes observations se retrouvent, en effet, souvent chez les deux conférencières, preuve que nos deux témoins, qui ne se connaissent pas, sont parfaitement fidèles.

sa foi, le jour du repos, le vendredi, le samedi ou le dimanche.

Au cours d'une discussion très fournie, Mme Erlich, dont la parole aisée et élégante, refut sans effort l'attention de l'auditoire, donna une foule d'informations qui prouvent les efforts tentés pour créer des rapports harmonieux et bienveillants entre des hommes étonnamment disparates.

Palestine 1949.

L'Union des femmes eut le privilège d'entendre « Palestine 1949 » de Mme Gerhard, causerie remarquablement vivante et d'une précision extrême.

Qui frappa la conférencière dès le débarquement c'est l'ordre et l'organisation qui règnent. C'est beau pour un Etat qui n'a pas des siècles d'expériences derrière lui, mais qui est de formation récente. Des syndicats fonctionnent, les assurances vieilles et malades existent déjà. Les meilleurs féminins ont organisé l'aide aux enfants arrivés en Palestine (plus de 40.000). Les moyens de communications sont encore précaires, il y a fort peu de trains, des services d'autobus tâchent de suppléer dans la mesure du possible à ce manque de voies ferrées.

De grands soucis se posent au gouvernement, ainsi l'arrivée de nombreux réfugiés : ceux de Turquie par exemple souvent atteints de tuberculose, ceux qui ont la dangereuse ophtalmie purulente ou les nerfs ayant trop souffert de persécutions. Si certains émigrés sont les bienvenus, Yéménites, ou ressortissants de Bulgarie et de Yougoslavie, d'autres, surtout les réfugiés de l'Afrique du Nord, pratiques et malpropres, s'adaptent plus difficilement et causent des soucis. Car ce n'est pas une mince affaire que d'accueillir tous ces gens dans des camps d'accueil. Des services sanitaires fonctionnent.

Les colonies agricoles ont transformé un désert en véritables oasis, mais seuls les émigrés robustes peuvent assurer ce dur travail de défrichement. Dans ces colonies, coopératives ou de forme collective, tout est en commun, machines, récoltes. Chacun œuvre selon ses forces mais ne reçoit pas de salaire, n'ayant en somme que son entretien, et le logement. Il faut un grand dévouement pour s'adapter à ce genre d'existence, mais c'est une absolue nécessité pour l'avenir de ce pays.

La femme travaillant autant que l'homme, est considérée comme son égale. Elle est éligible. Au gouvernement sur 120 membres, 10 femmes représentent les grands partis politiques. Le service militaire est obligatoire pour ceci ille de soi. Parmi les immigrants, il en est pas mal qui prétendent restaurer dans le pays des pères, le vieux droit rabbinique, très défavorable au sexe féminin. Mais les citoyennes descendant dans la rue défendre leur statut politique égal, et le libre accès à n'importe quelle préparation professionnelle. Elles ont été soldées pendant la guerre et ont aussi bien mérité d'Israël que leurs frères.

La liberté de conscience est respectée, les musulmans comme les chrétiens peuvent avoir leurs écoles. Chaque croyant célèbre, selon

pliquer lorsqu'il fut ministre des territoires du Nord-est.

Venu de Reval à Berlin, puis à Munich, il fait la connaissance de Hitler et assiste à la naissance du national-socialisme. Rédacteur au *Völkischer Beobachter*, auteur d'un ouvrage fameux en Allemagne : le *Mythe du XXe siècle*, il y développe une philosophie brûlante, attaquant le christianisme, exaltant le germanisme et bientôt, s'il n'est pas l'initiateur du mouvement de destruction des Juifs, s'insérant dans cet atroce système dont il devient un agent de premier plan. Il s'efforce en effet de justifier l'euthanasie, de même que les camps de concentration. Ayant éprouvé d'abord une vive admiration pour Hitler, il est déçu, par la suite, de le voir influencé par toute une clique, et c'est l'occasion pour lui de nous présenter quelques-uns des chefs de parti : Goering, Himmler, Goebbels, Bormann, qu'il nous peint sans indulgence, avec leurs vanités, leurs vices, leurs sordides intrigues autour du Führer. Rosenberg, dans sa prison, juge tous ces hommes, et Hitler lui-même, à qui il ne peut pardonner de

IN MEMORIAM

Le groupe suffragiste de Neuchâtel vient de perdre en la personne de M. Georges Béguin, professeur en retraite, un de ses membres les plus dévoués. Féministe dès sa jeunesse, le défunt a milité activement dans les trois campagnes, préparant les votations populaires de 1919, 1941 et 1947, qui toutes trois donnèrent un résultat négatif. Collaborant avec notre regrettée Emma Porret, c'est lui qui, en 1941, poussa activement à soumettre au verdict du peuple la question du vote communal avec option locale, ce dernier point cependant n'étant pas retenu par les autorités.

Sa grande connaissance des lois et de la vie publique — le défunt remplit de nombreux mandats officiels en tant que membre du parti socialiste — furent une aide précieuse à la section, dont il fut membre du comité cantonal. Malgré nos échecs répétés il fut, parmi nos membres masculins, un des rares à rester activement fidèle, pendant toute sa vie, à la cause des femmes et les Neuchâteloises lui en garderont un souvenir ému et reconnaissant.

C. W.

mauvais œil ceci et c'est une cause d'animosité. L'interdiction de la bigamie a été décrétée. Les écoles fondées. Il faut espérer qu'une influence heureuse se fera sentir et que la jeune génération vivra plus tard dans la compréhension.

L. M.

Assemblée générale de la „Saffa“

Samedi 29 octobre, la Coopérative de cautionnement Saffa a tenu sa 19e assemblée générale à Bâle sous la présidence de Mme Aellig. Dr ès sc., qui salua la nombreuse assistance et donna la parole à Mme G. Oeris-Sarasin, présidente de la Centrale des femmes de Bâle qui souhaita la bienvenue aux participantes et tira un aimable parallèle entre la foire d'autonomie, qui vient de s'ouvrir, et la Coopérative de cautionnement, qui toutes deux furent fondées dans le but de servir l'artisanat et, pour le prouver, remit à chacun des membres du comité un petit souvenir de la foire.

Du rapport de gestion nous extrayons les renseignements suivants : le 30 septembre 1948 fut le 20me anniversaire où l'exposition de la Saffa ferma ses portes et le bénéfice net de cette belle manifestation fut employé à créer la Coopérative de cautionnement des femmes suisses. Depuis ce jour, jusqu'à fin juin 1949, la Coopérative a consenti à 855 femmes des cautionnements d'un montant de 2.490.577 frs sur lesquels 1.698.059 frs ont été remboursés. A côté des crédits, la Coopérative a donné des milliers de conseils financiers et fait des conférences et des cours sur des questions économiques et professionnelles. Pendant l'année 1948/49, la Coopérative a reçu le plus grand nombre de demandes, soit 275 pour un crédit de



Almanach et Annuaire des Femmes suisses

Publié par Mme Clara Butikier avec le concours de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses

1950

(Quarantième année)

Prix : 4 frs (impôt non compris)

Articles en allemand ou en français sur des questions féminines et féministes, économiques, morales, sociales, éducatives, littéraires, artistiques, etc., etc. Contes et nouvelles.

Liste et adresses des Associations féminines cantonales, nationales et internationales.

Dans toutes les librairies et chez l'éditeur H. R. Sauerländer & C°, Aarau